

Tuteur/tutrice d'accueil

Type de contrat	Contrat étudiant
Niveau de rémunération	Smic horaire
Durée du contrat	30 heures sur un mois (septembre 2024)

Contexte et cadre réglementaire

La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines recrute des tuteurs et tutrices d'accueil pour la rentrée 2024 sur tout le mois de septembre. L'objectif est d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les nouveaux étudiants.

Le travail est étalé sur 4 semaines à partir du 2 septembre 2024 pour une durée totale de **30 heures**.

Les étudiants devront participer à la première réunion générale des tuteurs d'accueil, organisée par la Faculté et les services de l'Université **mardi 2 septembre 2024**.

Le cadre réglementaire du recrutement est l'arrêté du 18 mars 1998 relatif à l'organisation et à la validation du tutorat en premier cycle (MENS9800764A).

Missions

- Renseigner, informer, guider le public, en particulier les L1
- Tenir des stands d'information
- Organiser des visites du campus et de la Faculté
- Faire le lien avec les services administratifs
- Classer et distribuer les certificats et cartes étudiantes
- Aider aux inscriptions pédagogiques (sur ordinateur)

Compétences requises

Savoirs	- Niveau L2 quelque soit la discipline - Connaissance de l'organisation de la Faculté et de l'Université - Maîtrise des outils numériques pédagogiques de l'Université
Savoir-faire	- Savoir s'organiser - Savoir travailler en équipe - Capacité à analyser la demande et à y répondre
Savoir-être	-Principe de neutralité, le tuteur/la tutrice représente la Faculté en tant qu'agent du service public - Sens de l'écoute, de l'observation et esprit d'analyse - Bon sens du relationnel, patience, tact, respect

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Bienveillance / empathie- Disponibilité, réactivité et capacité à rendre compte- Discrétion (respect de la confidentialité)- Sens des responsabilités et autonomie, être organisé |
|--|--|

Règles et consignes d'embauche

- Le tuteur/la tutrice a une attitude ouverte et accueillante, et une bonne capacité d'écoute.
- Les tuteurs sont recrutés sous la responsabilité du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. La campagne de recrutement est ouverte au mois de mai et les contrats sont signés au mois de septembre. Étant donné que le contrat ne sera validé qu'après l'obtention de la carte d'étudiant, le premier versement du salaire ne pourra avoir lieu avant fin octobre.
- Le tuteur/la tutrice est rémunéré sur la base du SMIC horaire en vigueur. Le volume horaire global et le nombre d'heures travaillées par semaine sont définis pour chaque contrat au début de l'année ; le planning précis de présence de chaque tuteur est défini par le service communication
- Tous les tuteurs ont une bonne maîtrise des TIC et des outils documentaires de la Faculté.
- Le tuteur/la tutrice doit avoir une bonne connaissance des locaux/du Campus

<p>Date et signature de l'agent (Précédé de la mention « lu et approuvé »)</p>	<p>Date et signature du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines</p>
---	---